



LA **F**ÉDÉRATION **F**RANÇAISE DES **S**OCIÉTÉS D'Aviron

ET

L'**A**VIRON **C**LUb DU **B**ASSIN DE **T**HAU **S**ETE

ORGANISENT

« **LA REGATE DU SAINT-CLAIR** »

étape du Challenge Méditerranéen

Samedi 14 avril 2012

à la plage des « Quilles » à SETE

Base nautique Françoise PASCAL



AVANT-PROGRAMME

Samedi 14 avril 2012

Plage des « Quilles » Base nautique Françoise PASCAL

* Accueil des participants	7h30
* Réunion d'information	8h00
* Départ du 8 km Seniors – Masters F	9h30
* Départ du 8 km Seniors – Masters H	10h30
* Départ du 6 km HF Cadets, Juniors, Open	11h45
* Récompenses et vin d'honneur	13h00

YOLLES DE MER CONFORMES AUX NORMES FISA

Epreuves qualifiantes :

4x+ JH / 2x JH / 2X JF

4x+ SH / 4x+ SF / 2x SH / 2x SF / 1x SH / 1X SF

Masters 4x+ SH / 4x+ SF / 2x SH / 2x SF

Epreuves non qualifiantes :

4x+ CH / 4x+ CF

Open 4x+ / 2x / 1x

RESTAURATION : Buvette sur place

AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une épreuve longue distance le **Dimanche 15 avril 2012**.

Epreuve nationale labellisée par la FFSA sur un parcours de **36 km**.

Traversée des canaux de Sète, parcours par la mer jusqu'à Marseillan Plage.

Déjeuner sur place et jeux puis retour à Sète par l'Etang de Thau.

Toutes les infos dans un avant-programme en pièce jointe.

INFORMATIONS

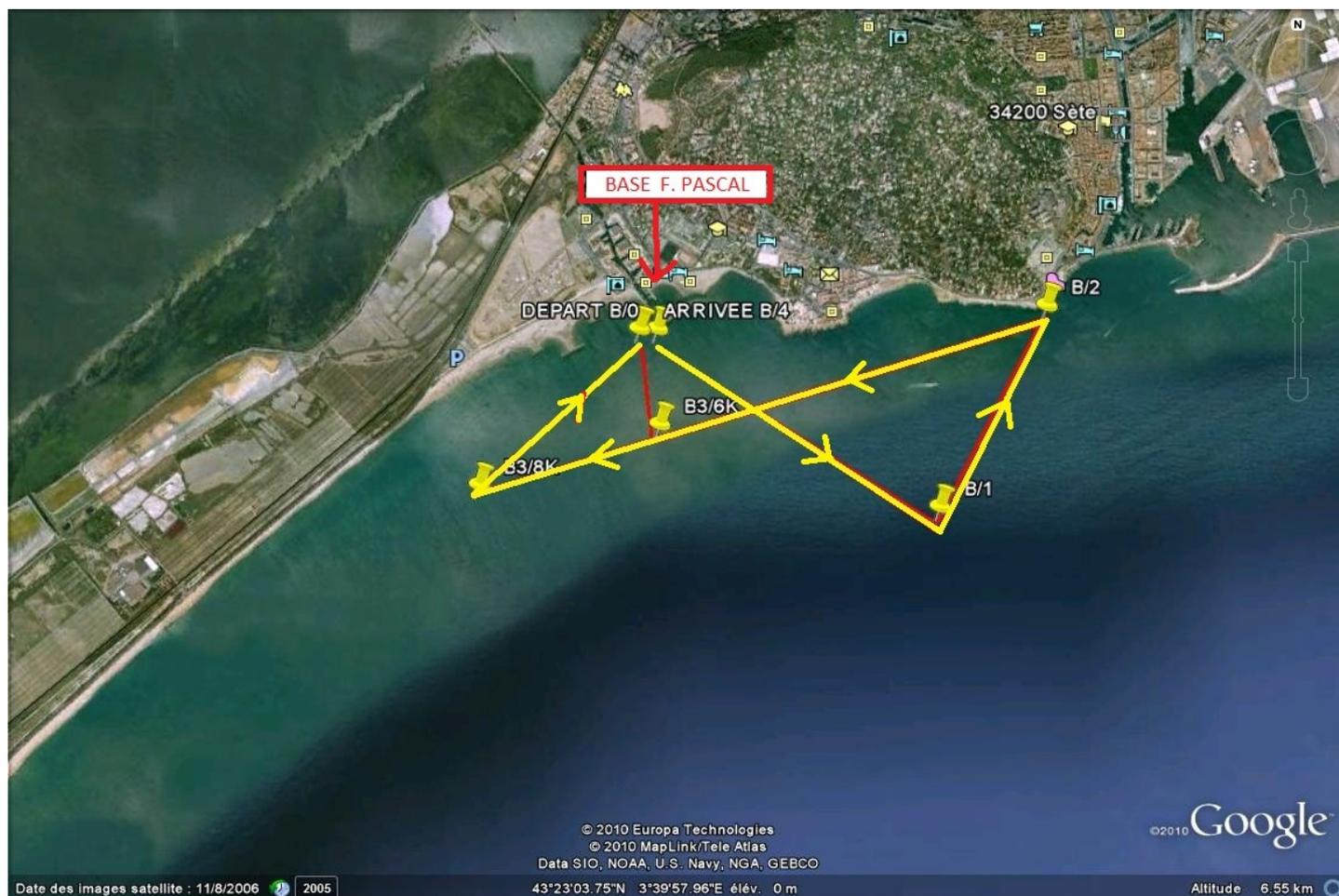
Réunion d'information	Samedi 14 avril 2012 à 8h00 base Françoise PASCAL
Organisation	ACBT - 06.67.73.46.95
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « <i>avironfrance.fr</i> » ouverture le : 05 mars - 08h00 clôture le : 10 avril - 08h00 Pour les Open : acbt34@hotmail.fr
Licences	– Licences « A » FFSA 2012 – Recommandations : les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical
Accès à la base	Voir Plan ci-joint
Circulation nautique	Un plan sera raffiché sur place
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat (plage des Quilles)
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Prêt de bateaux	Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout, d'une longueur supérieure ou également à la longueur du bateau, de gilets accessibles et d'une écope.
Arbitrage	Régi par le code des régates 7.2 FFSA (version du 09 juin 2011)
Service de secours	Pompiers alertés.
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Présidente de la LLRA
Liliane RICHARD

Présidente ACBT Sète
Lindsay LEGEAY

PARCOURS

PLAGE DES « QUILLES » - BASE NAUTIQUE FRANCOISE PASCAL SETE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUES A LA REUNION D'INFORMATION

PARCOURS 8 KM

Départ à Bouée 1	122° SE
Bouée 1 à Bouée 2	43° NE
Bouée 2 à Bouée 3 (8km)	252° W
Bouée 3 à Arrivée	57° NE

PARCOURS 6 KM

Départ à Bouée 1	122° SE
Bouée 1 à Bouée 2	43° NE
Bouée 2 à Bouée 3 (6km)	252° W
Bouée 3 à Arrivée	352° N

PLAN D'ACCES

LA CORNICHE DE NEUBURG PLAGE DES « QUILLES » - BASE NAUTIQUE FRANCOISE PASCAL SETE

